

Accordingly, the Bill was read the second time, considered in a Committee of the Whole, reported without amendment and concurred in at the report stage.

By unanimous consent, Mr. Hnatyshyn for Mr. Crosbie (St. John's West), seconded by Mr. McMillan, moved,—That the Bill be now read a third time and do pass.

After debate thereon, the question being put on the motion, it was agreed to.

Accordingly, the Bill was read the third time and passed.

By unanimous consent, the House reverted to "Presenting Reports from Committees".

Mr. Kaplan, from the Standing Joint Committee on Regulations and other Statutory Instruments, presented the Seventh Report of the Committee. (Statutory Instruments No. 34).—Sessional Paper No. 331-8/25F.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 15, 20 and 33, First Session, Thirty-third Parliament*) was tabled.

(*The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 171 to the Journals*).

At 6.20 o'clock p.m., the House proceeded to the consideration of Private Members' Business pursuant to Order made Wednesday, June 18, 1986.

Mr. Attewell, seconded by Mr. Ellis, moved,—That, in the opinion of this House, the government should consider the advisability of introducing legislation to require the government to present an annual budget in which total annual outlays do not exceed total annual receipts and such total receipts will exclude those derived from borrowing and total outlays will exclude those for interest costs on the national debt and for repayment of the debt principal.—(*Private Members' Business M-86*).

After debate thereon, the question being put on the motion, it was agreed to, on division.

By unanimous consent, at 6.44 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 7.00 o'clock p.m., the sitting resumed.

The House resumed debate on the motion of Mr. Beatty, seconded by Mr. Towers,—That Bill C-67, An Act to amend the Parole Act and the Penitentiary Act, be now read a third time and do pass.

After further debate, the question being put on the motion, it was agreed to, on division.

Accordingly, the Bill was read the third time and passed.

En conséquence, ce projet de loi est lu une deuxième fois, étudié en Comité plénier, rapporté sans amendement et agréé à l'étape du rapport.

Du consentement unanime, M. Hnatyshyn, au nom de M. Crosbie (Saint-Jean-Ouest), appuyé par M. McMillan, propose,—Que ce projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après débat, cette motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ce projet de loi est lu une troisième fois et adopté.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la «Présentation de rapports de comités».

M. Kaplan, du Comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires, présente le septième rapport de ce Comité (Textes réglementaires n° 34).—Document parlementaire n° 331-8/25F.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules nos 15, 20 et 33, première session, trente-troisième Parlement*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 171 aux Journaux*).

A 18h20, la Chambre aborde l'étude des affaires émanant des députés, conformément à l'ordre du mercredi 18 juin 1986.

M. Attewell, appuyé par M. Ellis, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité de présenter une mesure législative obligeant le gouvernement à présenter un budget annuel où le total des dépenses annuelles ne dépasse pas celui des revenus annuels, et que les revenus totaux en question ne comprennent pas les emprunts et que les dépenses totales excluent les coûts des intérêts sur la dette nationale et les remboursements du capital.—(*Affaires émanant des députés M-86*).

Après débat, cette motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Du consentement unanime, à 18h44, la séance est suspendue.

A dix-neuf heures, la séance reprend.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Beatty, appuyé par M. Towers,—Que le projet de loi C-67, Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les pénitenciers, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après plus ample débat, cette motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

En conséquence, ce projet de loi est lu une troisième fois et adopté.